

## LES CHIFFRES DE LA SEMAINE



### 218

**Le nombre de  
représentants à la  
Chambre du Congrès  
américain obtenu par  
les Républicains, soit la  
majorité**

### 75,3 %

**Le taux d'utilisation des  
capacités de production  
industrielle (TUC) en  
France, au plus haut  
depuis mars**

## L'ÉDITO D'ARNAUD

par Arnaud BENOIST-VIDAL, Gérant d'actifs



### Sauve qui peut sur les marchés, c'est Trump 2.0 !

C'est fait ! Depuis avant-hier, le 13 novembre, Donald Trump et les Républicains ont la certitude d'avoir gagné les scrutins, à la fois pour la présidence et pour le Congrès, en obtenant la majorité des grands électeurs, des sénateurs et des représentants à la Chambre. C'est une victoire totale pour les rouges et une défaite cinglante pour les bleus (les Démocrates). Par conséquent, dès son investiture le 20 janvier prochain, le 47<sup>ème</sup> président des États-Unis aura les mains libres pour gouverner et appliquer, en théorie, tout son programme. Si le dénouement rapide de l'élection présidentielle a été initialement salué par le marché, la perspective de voir les pleins pouvoirs attribués à Donald Trump effraie peu à peu les investisseurs non américains. Le slogan MAGA ou *Make America Great Again* n'est valable que pour les actions du pays de l'Oncle Sam. Ailleurs et surtout dans le Vieux Continent, un mouvement de ventes massives a entraîné les bourses européennes au plus bas depuis juillet dernier et l'indice CAC 40 en performance négative depuis le début de l'année.

#### Cette défiance va-t-elle persister ?

Une fois élu, le nouveau président et son gouvernement pourront agir soit librement, soit avec l'accord du Congrès. Il devrait donc utiliser, dès la fin janvier, l'arme des *Executing Order* ou décrets pour initier seul une partie de son programme. Une des premières mesures concernerait l'application d'une hausse des droits de douane de 10% à 60%. Tout dépendra si le nouveau locataire à la Maison-Blanche souhaite négocier avec les pays concernés, surtout ceux membres initiaux de l'Accord de libre-échange nord-américain ALENA (Canada et Mexique), modifié sous Donald Trump en 2018 et rebaptisé Accord États-Unis-Mexique-Canada AEUMC ou USMCA en anglais. Actuellement, la plupart des biens et toute une série de services sont exemptés de taxes. Pour les autres, point de salut. Une hausse des droits de douane est à prévoir au plus tard au 1<sup>er</sup> semestre 2025. Cette épée de Damoclès explique le désamour actuel pour les actions européennes. Par conséquent, il y a peu d'espoir à court terme de voir des flux acheteurs dans notre zone. Pourtant, de telles situations sont en général propices aux bonnes affaires, car les ventes sont générales et sans discernement. Actuellement, l'écart de

valorisation entre les actions européennes et américaines est au plus haut depuis l'existence des indices européens : le PER à 12 mois de l'indice S&P 500 est à 23,35 contre 13,33 pour l'indice Stoxx Europe 600, soit une prime de plus de 75% ! Même si la composition de ces deux indicateurs est très différente, cela vaut la peine de ne pas céder à la panique et d'identifier les sociétés peu exposées au risque de taxation. Par ailleurs, des opportunités dans d'autres entreprises visées par les droits de douane existent, car le recul de leur titre est sans doute excessif. Cependant, à plus de deux mois au minimum avant la mise en place des nouvelles mesures, il est encore trop prématuré de les acheter. Il convient donc, pour le moment, de ne pas céder à la psychose.

Donald Trump étant un personnage charismatique et médiatique, toutes ses décisions sont diffusées, scrutées, et archi-commentées. Cette surexposition provoque des réactions boursières à tous ces événements. Depuis l'élection, l'actualité s'est concentrée sur les nouvelles nominations. La plus controversée concerne celle de Robert Kennedy, neveu de l'ancien Président assassiné John F. Kennedy et fils de Robert Kennedy, également assassiné. Cet ancien avocat démocrate a créé la surprise en obtenant le poste de Secrétaire d'État au département de la Santé et des Services Humains. Cet antivax a créé un séisme sur les valeurs de la santé et plus particulièrement sur celles commercialisant des vaccins. Là encore, le marché surréagit par des ventes massives. Les investisseurs se mettent à spéculer sur une baisse d'approbation de nouveaux médicaments et une baisse des ventes de vaccins. Si l'on se réfère à ses propos, l'homme milite pour la liberté individuelle de se faire vacciner ou non et pour une administration plus efficace et moins corrompue. À aucun moment, il n'a été fait mention de ne pas autoriser tous les nouveaux produits innovants en élaboration actuellement et qui devraient voir le jour ces prochaines années. Sa nomination doit être approuvée par le Sénat, nouvellement aux mains des Républicains. Dans le passé, seul Lewis Strauss, le 19 juin 1959, s'est vu refusé sa nomination. Celle-ci devrait être une formalité, même si certains sénateurs républicains y sont farouchement opposés.

## VOTRE CONTACT



**Axelle RIESI**

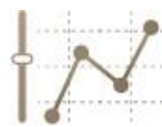
Responsable  
des relations partenaires

✉ [ariesi@financiere دلarc.com](mailto:ariesi@financiere دلarc.com)

☎ 06 58 11 84 85

**Financière de l'Arc** est une société de gestion **entrepreneuriale**, majoritairement détenue par ses dirigeants fondateurs. Les **compétences pluridisciplinaires** de notre équipe permettent de bâtir des solutions d'investissement adaptées pour une clientèle de professionnels et de particuliers.

## NOS SOLUTIONS



### GESTION COLLECTIVE

DES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT SPÉCIFIQUES

Une gamme de fonds complémentaires pour répondre aux principaux besoins de nos investisseurs : Obligations internationales, actions de l'Union européenne, fonds diversifiés, ...



### GESTION PILOTÉE

UNE VRAIE MULTIGESTION INDÉPENDANTE

Gagnez en réactivité pour la gestion de vos contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et exploitez au mieux l'univers d'investissement disponible : nous agissons pour vous.



### GESTION DÉDIÉE

DU SUR-MESURE POUR VOTRE INVESTISSEMENT

Une approche haut de gamme grâce à une large palette de supports d'investissement disponibles. La stratégie est définie et évolue précisément en fonction de vos besoins.

#### Avertissement

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de la Financière de l'Arc. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par la Financière de l'Arc à partir de sources qu'elle estime fiables. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie.

Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

La Financière de l'Arc ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.